

Blanche, jusqu'à l'oppide appelé Grammont ; de là, en suivant les montagnes qui dominent les villages de Vongnes et de Flaxieu, jusqu'à la fin de la susdite rivière de Seran. Lavours et Culoz servent aussi de limites. Je concède encore les limites posées en Michaille. Je mande et j'ordonne aux prévôts de Billiat, à Guillaume de Belmont et à tous mes hommes qui demeurent aux environs, et cela au nom de la fidélité qu'ils m'ont promise et à seule fin qu'ils en reçoivent comme moi les récompenses de Dieu, de maintenir fidèlement et fermement les susdits pâturages aux pauvres du Christ, c'est-à-dire aux frères d'Arvière, et de ne pas permettre que des moutons étrangers, si ce n'est ceux des habitants des villages sus-nommés, y viennent paître. »

Grâce à la munificence du comte de Savoie, les chartreux d'Arvières se trouvèrent en possession assurée d'un vaste territoire qui pouvait subvenir à leurs premiers besoins, mais il leur restait encore une tâche bien lourde à parfaire avant de pouvoir se dire convenablement assis dans leur ermitage et se livrer strictement aux règles de leur discipline. Il s'agissait de trouver le moyen de faire face aux dépenses énormes que nécessitait l'érection d'un oratoire, du monastère proprement dit, et de ses dépendances nécessaires. Ils firent sans doute appel à la charité.

Arducius, évêque de Genève, Bernard et Guillaume, évêques de Belley, Anthelme, évêque de Patras, leur donnèrent des secours en argent ; Hugues, évêque de Lincoln, en obtint d'Henri, roi d'Angleterre ; Humbert, sire de Beaujeu, donna la grange Fivolle ; Guichard, son fils, fit construire une cellule ; Arthod, doyen de Ceyzérieu, fit élever le réfectoire ; Aymon et Hugues de Varennes édifièrent l'église, Aymon de Rivoire le